

Lyon, le 6 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autour de la place Gabriel Péri, les travaux de végétalisation et d'apaisement se préparent

Pour améliorer le confort des piétons et faciliter les itinéraires cyclables autour de la place Gabriel Péri, la Métropole de Lyon lance, en partenariat avec la Ville de Lyon, les travaux d'aménagement des espaces publics à partir d'octobre 2023. La livraison est prévue pour le printemps 2024. Apaisement, sécurisation et végétalisation sont les grands axes du programme.



Avec un budget de **plus d'un million d'euros**, les travaux d'espaces publics, annoncés en janvier 2023, visent à redonner une plus grande place aux piétons qui sont les premiers usagers du quartier, grâce à des **trottoirs élargis** et à des **traversées piétonnes sécurisées**.

Plusieurs espaces seront végétalisés pour embellir et rafraîchir la ville. Pour les cyclistes, dont la circulation augmente année après année, l'objectif est d'**améliorer leur confort et leur sécurité**, tout en créant des **itinéraires continus**, notamment entre le cours Gambetta, la Grande rue de la Guillotière et la rue Paul Bert.

Pour les automobilistes, le grand changement concernera la **rue Paul Bert**, où le débouché sur l'avenue de Saxe et la continuité sur la rue Paul Bert seront supprimés : une mesure forte pour rendre cette artère commerçante, très animée, plus sûre et plus agréable, en supprimant le trafic de transit.

Une attention particulière est portée à la **desserte des commerces** avec des places de livraisons repositionnées dans les rues adjacentes et des trottoirs plus larges pour les clients.

Les travaux de requalification démarrent à partir du lundi 9 octobre.

Les actions suivantes seront menées :

- **Végétalisation** du cours Gambetta : entre les places Raspail et Gabriel Péri, un espace végétalisé de 290 m² sera réalisé par la plantation de massifs au pied des platanes existants. Le trottoir sud sera élargi.
- **Apaisement et sécurisation** de la rue Paul Bert : le trottoir nord sera élargi et des passages piétons à chaque intersection disposeront de plateaux traversants de couleur claire. Le débouché de la rue Paul Bert sur l'avenue de Saxe sera supprimé au profit de la création d'une placette arborée. La circulation dans le secteur sera ainsi modifiée.
- Une **nouvelle placette** devant la Poste : le parking laisse place à une aire piétonne. La concertation a fait ressortir des attentes liées à la création d'un îlot de fraîcheur avec des espaces de végétation au pied des trois platanes existants et le long de la fresque cinéma.

Des **toilettes publiques** automatiques seront installées au niveau du carrefour cours Gambetta et rue Paul Bert.

Pour les autres usagers, les changements suivants seront apportés :

- **Cyclistes** : l'objectif est d'améliorer l'insertion et la sécurité d'un itinéraire cyclable entre le cours Gambetta, la Grande rue de la Guillotière et la rue Paul Bert.
- **Automobilistes** : sur la rue Paul Bert, le débouché de la rue Paul Bert sur l'avenue de Saxe sera supprimé pour rendre cette artère commerçante plus agréable avec une desserte plus locale
- **Logistique** : les places de livraisons pour la desserte des commerces seront repositionnées dans les rues adjacentes.

Incidences des travaux

Les travaux, qui débutent ce mois d'octobre, s'échelonnent jusqu'en avril 2024. Pendant cette période, les impacts sur la circulation se porteront au niveau du carrefour Gabriel Péri. Sur la rue Paul Bert, les travaux nécessiteront des fermetures de certains tronçons. Des itinéraires de déviation seront mis en place.

Maîtrise d'ouvrage :

- Métropole de Lyon : 900 000 € (voirie et équipements)
- Ville de Lyon : 445 000 € (éclairage, espaces verts et sanitaires)

Crédits perspectives : © Frédéric Bonnamour – Métropole de Lyon

Contacts presse

Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY

llatapy@grandlyon.com

tel. 06 46 18 90 93

Ville de Lyon

Leïla KESSI

leila.kessi@mairie-lyon.fr

tel. 07 86 25 98 14